

**PREFECTURE DU JURA
GUICHET UNIQUE**

8, RUE DE LA PREFECTURE
39 030 LONS-LE-SAUNIER CEDEX

A BLETTERANS, LE 29/07/2024

Objet : demande d'autorisation environnementale – Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) – Société ADLCA à Nance (39).

Monsieur le Préfet,

En application des articles L181-1 et suivants du Code de l'Environnement et aux textes subséquents, je soussigné, Monsieur Denis LAMARD agissant en qualité de Directeur Général Adjoint de l'Association Départementale de Lutte Contre les Addictions (dénommée ADLCA), ai l'honneur de solliciter une demande d'autorisation environnementale unique pour le projet de création d'un nouveau site accueillant une unité de tri de piles et d'accumulateurs usagés sur la commune de Nance (39).

Le projet sera soumis à Autorisation sous les rubriques de la nomenclature des ICPE suivantes :

- Rubrique 2718.1 « Tri de déchets dangereux » : stockage projeté de 670 tonnes ;
- Rubrique 3510 « Élimination ou valorisation des déchets dangereux, avec une capacité de plus de 10 tonnes par jour » : capacité de traitement projetée étant de 22 tonnes par jour ;
- Rubrique 3550 « Stockage temporaire de déchets dangereux » : stockage projeté de 670 tonnes.

Notre site actuel de Bletterans (39) relevant également de la réglementation des ICPE, présente un état de vétusté important dans ses bâtiments que dans ses installations de production. Le bâtiment date des années 1970 et le process de tri a atteint ses capacités maximales en l'état actuel. De même, l'adaptation de ce site aux dispositions réglementaires devient de plus en plus contraignante technique et économiquement. Il doit répondre aux problématiques des flux sortants qui suivent avec difficultés la cadence de production. Les contraintes fortes de sécurisation de ce dernier (risque incendie, coactivité sur la zone d'activité) imposent donc sa délocalisation.

La présente demande d'autorisation est donc motivée pour proposer la délocalisation de l'activité de tri actuellement sur la commune de Bletterans sur un site nouveau situé sur la commune de Nance, afin de bénéficier d'une installation répondant aux normes actuelles de conception, de sécurité, d'efficacité énergétique et de performances environnementales, ainsi que d'optimisation des flux et d'ergonomie au poste de travail.



Aussi, vous trouverez joint à la présente demande, le dossier de demande d'autorisation environnementale unique qui compte l'ensemble des pièces requises pour l'instruction en version numérique.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer et je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Philippe ANTOINE, Président de l'ADLCA

10


ADLCA
Association Départementale de
Lutte Contre les Addictions
9, avenue Jean Moulin
39000 LONS le SAUNIER

Le Directeur Général
Eric BARTHET

Pièces jointes : Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale Unique.